

## **AVIS PUBLIC**

### **AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ**

#### **Rôle triennal d'évaluation**

**AVIS PUBLIC** est donné, par la soussignée, directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière par intérim :

**QUE** le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse, devant être en vigueur durant les exercices financiers 2020, 2021 et 2022 a été déposé au bureau de la Municipalité, 129, Route 132 Est, Saint-Michel-de-Bellechasse, le 1<sup>er</sup> novembre 2019; et

**QUE** toute personne peut en prendre connaissance à ces endroits durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la Fiscalité municipale*, AVIS est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ces rôles, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1<sup>er</sup> mai 2020;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :  
**MRC de Bellechasse**  
**100, Mgr Bilodeau**  
**Saint-Lazare (Québec) G0R 3J0**
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible aux bureaux de la MRC de Bellechasse et à ceux des municipalités concernées; et
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement **80-97** de la MRC de Bellechasse et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Saint-Michel-de-Bellechasse, le 15 novembre 2019

La directrice générale par intérim  
et secrétaire-trésorière par intérim,



Johanne Simms

#### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière par intérim, déclare solennellement que j'ai publié l'AVIS ci-haut en en affichant une copie au bureau municipal le 15 novembre 2019 et en le faisant publier sur le site web de la Municipalité.

Donné à Saint-Michel-de-Bellechasse ce 15ième jour du mois de novembre 2019

La directrice générale par intérim  
et secrétaire-trésorière par intérim,



Johanne Simms